

RÉTROSPECTIVES 2025

PARTIE 2 - CONFORMITÉ & DATA

CONFORMITÉ

Protection de la clientèle

31/12/2025

Entrée en application de la recommandation ACPR 2024-R-03 publiée en novembre 2024, venant renforcer les attentes du superviseur en matière de devoir de conseil, de transparence vis-à-vis des clients et de traçabilité des décisions.

Cette recommandation s'impose progressivement comme un **cadre de référence pour les organismes d'assurance**, y compris dans le champ de la protection sociale complémentaire. Elle s'inscrit dans un contexte **d'intensification des contrôles** portant sur la gouvernance des produits, le traitement des réclamations et l'effectivité des dispositifs de conseil, avec une **exigence accrue de démonstration opérationnelle de la conformité**.

CONFORMITÉ

Solvabilité II

ANNÉE 2025

Renforcement des exigences relatives à la qualité des données dans le cadre de la Solvabilité II.

En 2025, les organismes d'assurance **ont poursuivi la mise en œuvre et le renforcement des exigences relatives à la qualité des données** (« Quality of Data ») prévues par le cadre prudentiel Solvabilité II. Ces exigences impliquent un **niveau accru de fiabilité, de traçabilité et de gouvernance des données**, avec des impacts directs sur le pilotage des risques, les processus actuariels et la production réglementaire.

Cette dynamique s'inscrit dans le contexte plus large des travaux européens de révision du cadre Solvabilité II, marqués en 2025 par la poursuite des travaux techniques et réglementaires préparatoires, en amont de l'entrée en application progressive des principales évolutions du dispositif.

CONFORMITÉ**DORA (Digital Operational Resilience Act)****17/01/2025**

Entrée en application du règlement européen DORA pour les entités financières et les assureurs.

Ce règlement **renforce les obligations en matière de résilience opérationnelle numérique**, de gestion des risques liés aux technologies de l'information et de la communication, de notification des incidents majeurs, de tests de résistance numérique et de supervision des prestataires tiers critiques.

CONFORMITÉ**Facturation électronique et e-reporting****ANNÉE 2025**

Phase de déploiement opérationnel et de préparation active de la réforme de la facturation électronique et du e-reporting.

L'année est marquée par la **stabilisation du cadre juridique**, l'**immatriculation** des plateformes de dématérialisation partenaires (PDP) et l'**adaptation progressive** des systèmes d'information des entreprises. Cette phase engage une **transformation structurelle** des processus administratifs, comptables et fiscaux, en amont de la généralisation prévue à compter de 2026.

CONFORMITÉ**LCB-FT (Lutte contre le blanchiment et financement du terrorisme)****01/07/2025**

Début de la mise en place opérationnelle de l'Autorité européenne de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (AMLA), dotée de compétences de surveillance, de coordination et d'appui aux autorités nationales, dans le cadre du nouveau paquet européen LCB-FT.

29/09/2025

Publication par Tracfin du rapport « LCB-FT : état de la menace 2024-2025 ».

Ce rapport apporte une **analyse actualisée** des tendances en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, ainsi que des **critères d'alerte** à destination des professionnels assujettis.

CONFORMITÉ **Anticorruption****15/07/2025 – 30/09/2025**

Consultation publique menée par l'Agence française anticorruption (AFA) sur des fiches pratiques visant à **accompagner les entreprises** dans l'évaluation des risques de corruption liés à leurs relations avec des tiers (clients, fournisseurs, intermédiaires).

14/11/2025**Adoption du Plan national pluriannuel de lutte contre la corruption 2025–2029.**

Ce plan comprend **36 mesures** destinées à renforcer la prévention, la détection et la répression de la corruption, avec un accent particulier porté sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne.

CONFORMITÉ **RGPD & Intelligence artificielle****06/02/2025**

Adoption par la CNIL de la délibération n° 2025-010, constituant une nouvelle recommandation relative à l'application du RGPD aux systèmes d'intelligence artificielle, notamment générative.

Cette recommandation précise les exigences en matière de base légale des traitements, d'information des personnes, d'exercice des droits et de traçabilité.

22/07/2025

Publication par la CNIL de recommandations opérationnelles complémentaires portant sur le développement et le déploiement des systèmes d'IA, notamment en matière d'entraînement des modèles, de sécurisation des jeux de données, d'annotation et de gouvernance des projets.



DATA

Cybersécurité & Intelligence artificielle

02/02/2025

Entrée en application progressive d'un premier palier de dispositions du règlement européen sur l'intelligence artificielle (*règlement (UE) 2024/1689 - IA Act*), incluant l'interdiction de certains usages considérés comme présentant un risque inacceptable, notamment en matière de notation sociale.

02/08/2025

Application d'un nouveau palier d'obligations du règlement, portant sur la gouvernance des systèmes d'IA, les exigences applicables aux modèles d'IA à usage général et la mise en place des autorités nationales de surveillance.

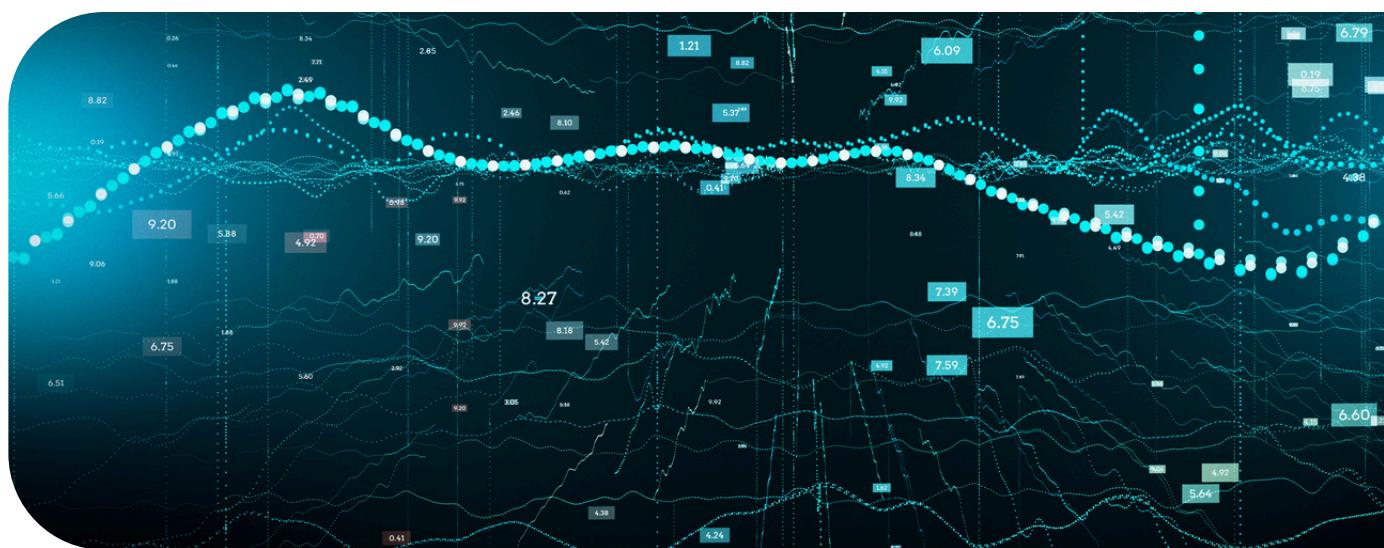
DATA

CSRD

ANNÉE 2025

Evolution du reporting de durabilité (CSRD)

En 2025, la directive CSRD² a continué de **structurer les obligations de reporting de durabilité** pour les entreprises concernées. Parallèlement, la Commission européenne a engagé des travaux visant à **simplifier et ajuster le dispositif**, notamment à travers des propositions portant sur le périmètre d'application, les délais et l'allègement de certaines exigences des normes ESRS³. Ces évolutions, encore en cours de discussion au niveau européen, s'inscrivent dans une **logique de mise en œuvre progressive du cadre de reporting de durabilité**.



² Corporate Sustainability Reporting Directive

³ European Sustainability Reporting Standards

Tout au long de l'année, Cometh et ses équipes accompagne les acteurs de l'assurance et de la protection sociale dans l'anticipation des évolutions réglementaires, la sécurisation de leurs dispositifs et la réussite de leurs projets de transformation.

**RENDEZ-VOUS PROCHAINEMENT
POUR UN NOUVEL ÉCLAIRAGE...
ET N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER
POUR VOS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT**

CONFORMITE RÉGLEMENTAIRE - DATA MANAGEMENT - GESTION DE PROJET - FORMATION & SENSIBILISATION



Cabinet de conseil en Organisation et Systèmes d'Information

Créer de la valeur et s'engager sur la réussite.

Ensemble.



COMETH Consulting - 5 rue Geoffroy Marie, 75009, Paris
www.cometh-consulting.com / contact@cometh-consulting.com / Tél : 01 40 54 83 81

 Site internet

 LinkedIn